



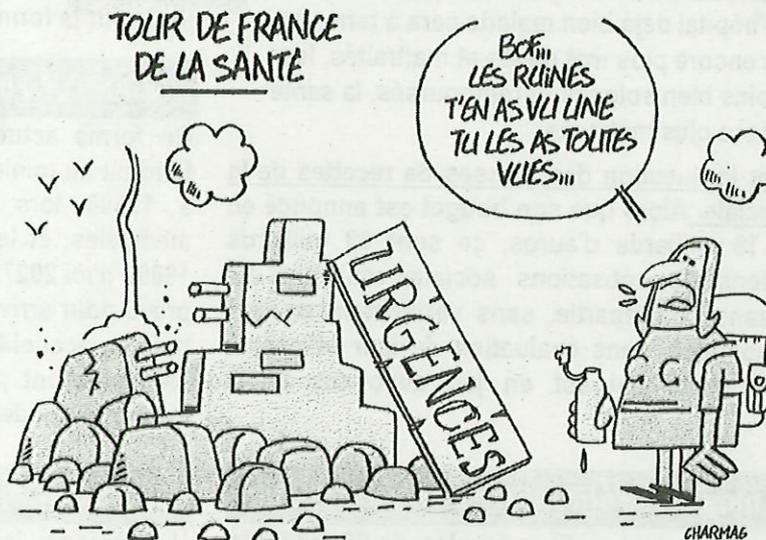
Mobilisons-nous pour la réouverture des urgences 7J/7 et 24H/24 à l'Hôpital de Voiron

Face à la situation désastreuse de notre système public de santé (manque de médecins et de soignants, fermeture de lits à l'hôpital, fermeture des services d'urgence, dégradation des conditions d'accès aux soins), des collectifs citoyens se sont créés partout en France pour défendre la santé et nos services publics.

A VOIRON, la situation médicale et hospitalière se dégrade depuis plusieurs années, pour aboutir à la fermeture nocturne des urgences (sauf maternité et pédiatrie), en novembre 2021.

Alors que les services d'urgence avaient pu, début 2024 rouvrir 2 nuits par semaine (les lundis et jeudis), le manque d'internes (-1500 internes en activité en France cette année) menace cette timide amélioration.

Adultes, personnes âgées, enfants, jeunes, nous sommes tous potentiellement impactés à court ou à moyen terme. Il faut stopper cette dégradation. Le Collectif Santé Voironnais "citoyens, patients, soignants hospitaliers et libéraux" s'est constitué pour cet objectif. Devant l'urgence et parce que nous aurons tous un jour besoin de l'hôpital, l'engagement de chacun est indispensable pour pousser les pouvoirs publics de faire le nécessaire pour sortir cette situation.



Signez la pétition "En finir avec les restes à charge pour les malades !" sur Change.org
Scanner pour accéder à la pétition



Rejoignez le collectif, rien ne se fera sans vous !

Contact : CollectifSanteVoironnais@protonmail.com

Prochaines AG du collectif: les lundis 18 novembre et 9 décembre 2024 à 18h30, à la Maison des Associations de Voiron, 2ème étage.



RÉUNION PUBLIQUE-DÉBAT
Lundi 25 novembre 2024 à 20H
Salle des fêtes de Réaumont

Le Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) 2025

L'Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie (le fameux Ondam) est fixé à + 2,80% seulement, encore en baisse par rapport aux 3,20% déjà très insuffisants de l'an passé, et ce alors que même les directeurs d'hôpitaux réclament + 60% pour maintenir la situation.

De nouveaux plans d'économie vont donc être engagés : l'hôpital déjà bien malade sera à terre, les personnels encore plus mal payés et maltraités, les patients moins bien soignés et remboursés, la santé de tous encore plus menacée.

Il faut poser la question des baisses de recettes de la Sécurité sociale. Alors que son budget est annoncé en déficit de 16 milliards d'euros, ce sont 83 milliards d'exonérations de cotisations sociales qui ont été accordés sans contrepartie, sans vérification de leur utilité économique, sans évaluation de leur efficacité. C'est notre santé qui est en jeu avec ces choix absurdes !

D'autres mesures régressives en perspective

Le gouvernement veut réaliser un plan de 60 milliards d'économies, dont 14 milliards seront sur la Sécu :

- La sortie de certaines pathologies du dispositif ALD (Affections Longues Durées) qui ne seront plus prises en charge à 100%;
- Une nouvelle baisse du remboursement des consultations médicales (après un doublement en 2024) et extension des franchises aux appareils médicaux. Le reste à charge et le coût des mutuelles vont encore augmenter (après une hausse de 8% de leurs tarifs en 2023). Les 12% des français qui ne peuvent payer une mutuelle vont encore plus renoncer à se soigner, et leur santé se dégrader.
- Le délai de carence lors des arrêts maladie : de 3 jours actuellement jusqu'à 8 jours;
- Baisse de l'indemnisation en cas d'arrêt-maladie. Les dépenses pour arrêts-maladie ont augmenté de 8% en 2024, en raison de l'intensification des

rythmes de travail qui entraîne burn-out, troubles musculo-squelettiques (TMS), départs à la retraite anticipés, et de la non reconnaissance des accidents du travail.

Les économies prévues dans d'autres secteurs vont impacter le secteur de la santé. Par exemple, la baisse de 5 milliards des dotations aux collectivités locales va avoir des conséquences sur le financement des centres de santé, des EHPAD, du médico-social... Ou encore, la baisse du budget des universités va jouer sur la formation des futurs médecins.

A QUAND LA FIN DU NUMERUS CLAUSUS ?

On forme actuellement 8000 médecins par an, il en faudrait au minimum 12 à 15000. Ce nombre a été porté à 13000 lors d'une récente réforme des études médicales, et le premier ministre annonce le porter à 16000 d'ici 2027. Mais aucun plan ni aucun budget n'est prévu pour arriver à cet objectif et aucune université ne peut en accueillir autant. Or il y a URGENCE : 47% des médecins ont plus de 55 ans, et il faut 10 ans pour former un médecin!

REMISE EN CAUSE DE L'AME

Une énième loi "Immigration" (133 en 10 ans) veut remettre en cause l'Aide Médicale d'Etat (AME). Ce dispositif permet aux étrangers en situation irrégulière depuis plus de 3 mois et à faible ressources de bénéficier de soins. C'est un dispositif indispensable de sécurité et de santé publique. Les maladies n'ont pas de frontières, tout le monde est susceptible de transmettre une maladie, surtout en période d'épidémie, sans égard à son statut ou sa nationalité. Une seule solution: soigner avant que cela ne soit trop grave.

FERMETURES DE LITS D'HOPITAL EN VOIRONNAIS

Dans le voironnais, ce sont la moitié des lits de Médecine Générale qui ont fermé entre 2018 et 2023 : 20 à Saint-Laurent-Du-Pont, au moins 10 à Rives. A Voiron, il en reste aujourd'hui 63 sur 130.

REUNION PUBLIQUE-DEBAT Lundi 25 novembre 2024 à 20H Salle des fêtes de Réaumont

Projection d'extraits du film "SOS Hôpital Public. Paroles de témoins" réalisé par le Comité de Défense des Hôpitaux Publics de Dole (39)

suivi d'un débat introduit par le Collectif Santé Voironnais

En présence de

- Mr le Maire de Réaumont et son équipe
- Responsables syndicaux et de Professionnels du secteur de la santé du voironnais